

Bien qu'ils aient obtenu leur diplôme en pleine crise sanitaire et dans un contexte économique difficile, les diplômés de master (hors enseignement) à l'université en 2020 sont 85 % à être en emploi 18 mois après. Parmi ces derniers, les plus jeunes plus souvent diplômés après un parcours étudiant régulier sont surreprésentés. Les diplômés issus de milieux favorisés sont plus souvent titulaires d'un diplôme en droit, économie, gestion en formation initiale hors apprentissage, tandis que les diplômés d'origine sociale défavorisée sont surreprésentés en alternance. Ces caractéristiques liées au diplôme affectent l'insertion d'autant plus qu'elles interviennent en fin de parcours. L'alternance en dernière année de master conduit aux taux d'emploi les plus élevés : 90 % pour l'apprentissage et 92 % pour le contrat de professionnalisation. L'inscription en master à la suite d'une formation en école facilite également l'insertion professionnelle tandis que le passage par une classe préparatoire aux grandes écoles en début de parcours n'a pas d'effet significatif. L'inactivité qui représente 4 % des diplômés 2020 concerne en particulier ceux ayant le plus de difficultés à s'insérer.

L'influence des parcours des diplômés de master sur leur insertion professionnelle

Au 1^{er} décembre 2021, soit 18 mois après l'obtention de leur diplôme national de master¹ (hors enseignement) à l'université, 85 % des diplômés de la promotion 2020 n'ayant pas poursuivi des études supérieures sont en emploi (*encadré 1*). Ce taux d'emploi, demeurant élevé en dépit d'une conjoncture économique défavorable liée à la crise sanitaire, varie selon les caractéristiques sociodémographiques, les spécificités du diplôme obtenu et les parcours étudiants des diplômés. Si les effets sur l'insertion professionnelle des caractéristiques socio-démographiques et des spécificités du diplôme telles que l'âge, le sexe, le domaine disciplinaire ou encore le régime d'inscription ont déjà été mesurés, l'étude des parcours est inédite. Plusieurs éléments tels que les types de diplômes obtenus avant le master et les établissements fréquentés antérieurement au master ont été mobilisés pour constituer des parcours étudiants. Les parcours ont aussi été caractérisés selon la régularité de la progression (réorientation, interruption), la professionnalisation (alternance, formation continue) et la réussite dans les études (absence de redoublement, obtention de deux diplômes en parallèle, *encadré 2*). Les données des enquêtes d'insertion professionnelle associées aux données administratives d'Inser-Sup et d'inscription et diplomation (SISE) permettent de mesurer l'influence des

parcours étudiants sur l'insertion professionnelle à 18 mois des diplômés de master (hors enseignement) de l'université en 2020. La promotion 2020 compte plus de diplômés poursuivant des études supérieures et moins d'emploi à l'étranger comparée aux promotions précédentes du fait de la crise sanitaire et de ses conséquences économiques (Lhuillier, Yildiz, 2023). Ainsi les effets décrits pourraient être légèrement sous-estimés.

Les diplômés les plus jeunes dont les parcours sont les plus réguliers s'insèrent mieux que leurs aînés

Plus de 6 étudiants sur 10 sont âgés de 23 ans ou moins au moment de leur diplomation. Ces diplômés jeunes ont plus de facilité à trouver un emploi dans les 18 mois suivant l'obtention de leur diplôme. 88 % des diplômés de 23 ans ou moins sont en emploi en décembre 2021, contre 82 % des étudiants de 24 ans ou plus (*tableau 1*). La qualité de l'insertion varie également selon l'âge. Les diplômés les plus jeunes seraient par exemple moins exposés aux emplois courts cumulant des contrats à durée limitée et/ou des temps partiels (Lhuillier, Yildiz, 2023). Cependant, les effets de l'âge sur l'insertion sont à nuancer puisque celui-ci reflète inéluctablement la régularité du parcours étudiant. En effet, un diplômé à 23 ans renvoie à un parcours régulier sans interruption, réorientation ou encore redoublement qui

1. Dénommé master dans la suite de l'étude.

conduirait à une diplomation tardive pour un niveau bac +5.

Les femmes majoritaires parmi les diplômés de master s'insèrent autant que les hommes

Les femmes sont majoritaires parmi les diplômés de master et surreprésentées dans

ce diplôme dans lequel elles représentent près de 60 % des diplômés contre 56 % de l'ensemble des diplômés du supérieur en 2020. Cependant, elles ne sont pas plus souvent en emploi après la diplomation : 85 % comme pour leurs homologues masculins. Leur probabilité de s'insérer à 18 mois est significativement plus élevée (*tableau 4 rubrique 1*). Cependant, les

femmes occupent plus fréquemment des emplois aux conditions dégradées, des emplois courts et/ou peu qualifiés (Lhuillier, Yildiz, 2023).

L'origine sociale des diplômés de master influe sur la qualité de leur insertion professionnelle

Les étudiants dont au moins un des parents occupe un emploi de catégorie socioprofessionnelle « très favorisée » sont surreprésentés parmi les diplômés 2020 de master sortants de l'enseignement supérieur. Ils représentent 37 % des diplômés de master contre 34 % dans l'ensemble des étudiants inscrits dans le supérieur cette année-là (*tableau 1*). Cependant, ils ont le même taux d'emploi de 85 % que les diplômés d'origine sociale « défavorisée ». Toutes choses égales par ailleurs, l'origine sociale n'influe pas significativement sur l'insertion professionnelle des diplômés de master (*tableau 4 rubrique 2*). En revanche, l'origine sociale influe sur la qualité de l'insertion. Lorsqu'ils sont en emploi, les diplômés d'origine sociale « très favorisée » occupent plus fréquemment des emplois de niveau cadre, à l'instar de leurs parents (*graphique 1*) : 68 % contre 60 % et 61 % des diplômés en emploi d'origine sociale respectivement « assez défavorisée » et « défavorisée » (*graphique 1*).

TABLEAU 1 - L'insertion professionnelle des diplômés 2020 de master selon leur âge et leur sexe (en %)

| | Part | Taux d'emploi | Taux d'emploi en France | | Taux d'emploi à l'étranger | Proportion d'inactifs |
|-------------------------|------------|---------------|-------------------------|-------------|----------------------------|-----------------------|
| | | | salarie | non salarie | | |
| Sexe | | | | | | |
| Hommes | 40 | 85 | 75 | 5 | 5 | 3 |
| Femmes | 60 | 85 | 77 | 4 | 4 | 4 |
| Age* | | | | | | |
| 22 ans et moins | 34 | 87 | 78 | 4 | 5 | 4 |
| 23 ans | 29 | 88 | 78 | 5 | 5 | 3 |
| 24 ans | 18 | 82 | 72 | 5 | 5 | 3 |
| 25 ans et plus | 19 | 83 | 73 | 6 | 4 | 5 |
| Origine sociale* | | | | | | |
| Très favorisée | 37 | 86 | 76 | 5 | 5 | 4 |
| Favorisée | 15 | 85 | 76 | 4 | 5 | 3 |
| Assez défavorisée | 26 | 86 | 77 | 5 | 4 | 3 |
| Défavorisée | 22 | 85 | 76 | 4 | 5 | 4 |
| Ensemble | 100 | 85 | 76 | 4 | 5 | 4 |

* Calculé sur le champ hors données manquantes.

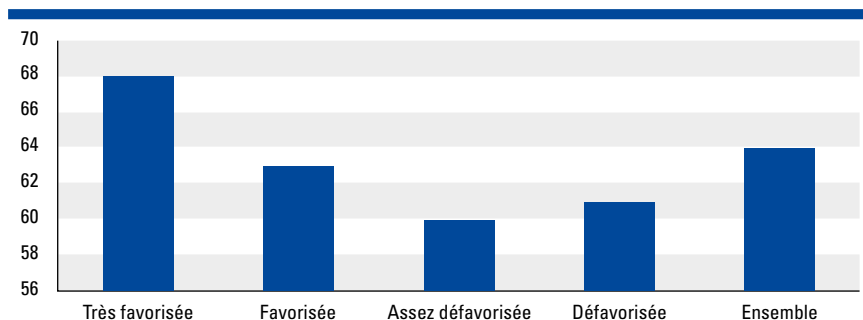
Lecture : Les diplômés d'origine sociale très favorisée représentent 37 % des diplômés 2020 de master (hors enseignement).

Parmi ces derniers, 85 % sont en emploi en décembre 2021.

Champ : diplômés de master (hors enseignement) en 2020, de nationalité française, de moins de 30 ans et ne poursuivant pas d'études.

Sources : IP augmentée, données d'inscription et de diplomation SISE (SIES-MESR), OCEAN (DEPP-MENJ).

GRAPHIQUE 1 - L'emploi de niveau cadre parmi les diplômés en emploi selon l'origine sociale (en %)



NB : les proportions de cadre parmi les diplômés en emploi sont calculé sur le champ hors données manquantes.

Lecture : 68 % des diplômés d'origine très favorisée sont en emploi de niveau cadre en décembre 2021

contre 60 % des diplômés d'origine sociale assez défavorisée en emploi à la même date.

Champ : diplômés de master (hors enseignement) en 2020, de nationalité française, de moins de 30 ans et ne poursuivant pas d'études.

Sources : IP augmentée, données d'inscription et de diplomation SISE (SIES-MESR), OCEAN (DEPP-MENJ).

TABLEAU 2 - L'insertion professionnelle selon le domaine disciplinaire du master (en %)

| Domaine disciplinaire | Part | Taux d'emploi | Taux d'emploi en France | | Taux d'emploi à l'étranger | Proportion d'inactifs |
|-------------------------------------|------------|---------------|-------------------------|-------------|----------------------------|-----------------------|
| | | | salarie | non salarie | | |
| Droit, économie, gestion (DEG) | 41 | 87 | 79 | 3 | 5 | 4 |
| Lettres, langues, arts (LLA) | 10 | 79 | 60 | 9 | 10 | 5 |
| Sciences, technologies, santé (STS) | 27 | 85 | 77 | 4 | 4 | 3 |
| Sciences humaines et sociales (SHS) | 21 | 84 | 77 | 5 | 2 | 4 |
| Ensemble | 100 | 85 | 76 | 4 | 5 | 4 |

Lecture : Les diplômés de droit, économie, gestion (DEG) représentent 41 % des diplômés 2020 de master (hors enseignement).

Parmi ces derniers, 79 % sont en emploi salarié en France le 1^{er} décembre 2021.

Champ : diplômés de master (hors enseignement) en 2020, de nationalité française, de moins de 30 ans et ne poursuivant pas d'études.

Sources : IP augmentée, données d'inscription et de diplomation SISE (SIES-MESR), OCEAN (DEPP-MENJ).

Les diplômés de droit, économie, gestion sont plus souvent en emploi à 18 mois que les autres diplômés

Les effets de l'origine sociale sur l'insertion professionnelle et sur la qualité de celle-ci sont étroitement liés au domaine disciplinaire du diplôme obtenu. Les titulaires d'un master en droit, économie, gestion (DEG) parmi lesquels les diplômés d'origine sociale « très favorisée » sont majoritaires (*annexe 1*), sont plus souvent en emploi 18 mois après leur diplomation (87 %) que les diplômés de sciences, technologies ou santé (STS, -3 points), de sciences humaines et sociales (SHS, -4 points) et de lettres, langues ou arts (LLA, -9 points, *tableau 2*). Les diplômés en DEG ont toutes choses égales par ailleurs, une probabilité plus élevée d'être en emploi (*tableau 4 rubrique 3*).

La professionnalisation permet une insertion rapide et de qualité aux diplômés de master, en particulier, l'alternance en fin d'études

En miroir du domaine disciplinaire, le régime d'inscription peut expliquer l'insertion relativement moins rapide des diplômés d'origine sociale favorisée. L'alternance permet une insertion particulièrement rapide avec le contrat d'apprentissage ou de professionnalisation suivi d'un contrat de travail au sein de la même entreprise. Les diplômés d'origine sociale très favorisée sont sous-représentés parmi les titulaires d'un diplôme en alternance contrairement aux diplômés d'origine sociale défavorisée (respectivement 35 % et 22 % contre 37 % et 21 % dans l'ensemble – [annexe 2](#)). Le régime d'inscription en master est le facteur le plus influent sur l'insertion professionnelle à 18 mois. En effet, les diplômés ayant suivi leur deuxième année de master en apprentissage ou sous contrat de professionnalisation sont beaucoup plus souvent en emploi que ceux en formation initiale hors apprentissage (+7 et +8 points respectivement), en particulier en emploi salarié en France (+11 et +12 points respectivement – [tableau 3](#)).

Toutes choses égales par ailleurs, le fait d'avoir obtenu un master en alternance augmente les chances d'être en emploi 18 mois après la diplomation et cela de manière bien plus importante que lorsque l'alternance a eu lieu avant le master ([encadré 2 et tableau 4 rubriques 8 et 10](#)).

Cette facilitation de l'entrée dans la vie professionnelle par l'apprentissage est aussi identifiée par le Céreq (2022) ou Akkouh M.,

Robert A. (2024) à partir des résultats de l'enquête Génération. Par ailleurs, les diplômés ayant été inscrits au moins une fois en BTS, DUT ou licence professionnelle hors apprentissage avant le master sont plus souvent en emploi à 18 mois que les diplômés qui n'ont pas suivi ces formations et ont réalisé l'ensemble de leur parcours en formation initiale hors apprentissage ([tableau 3](#)). L'effet de ces formations hors régime d'apprentissage n'est cependant pas significatif toutes choses égales par ailleurs, en particulier lorsque le régime d'inscription en master est intégré aux analyses.

De même, concernant la qualité de l'insertion, l'alternance en particulier en 2^e année de master, augmente la part d'emploi de niveau cadre. Parmi les diplômés en emploi, cette part s'élève à 69 % pour ceux en apprentissage en dernière année de master et à 68 % en contrat de professionnalisation contre 61 % pour ceux en formation initiale hors apprentissage en M2 ([tableau 3](#)). Elle baisse à 66 % lorsque l'alternance est antérieure au M2 mais demeure plus élevée que celle de l'ensemble des diplômés de master. À l'inverse, les diplômés ayant suivi une formation professionnalisante (BTS, DUT, LP) avant le master sont moins souvent cadre lorsqu'ils s'insèrent : 61 % contre 64 % de l'ensemble des diplômés de master en emploi.

Les diplômés aux parcours irréguliers rencontrent plus de difficultés à s'insérer

Parmi les diplômés 2020 de master, près de 4 étudiants sur 10 ont redoublé au moins une fois pendant leur parcours dans

l'enseignement supérieur ([tableau 5 et annexe 3](#)). Les diplômés de LLA et de SHS sont surreprésentés parmi les redoublants et sont ceux dont les taux d'emploi sont les plus faibles. Les moindres chances d'occuper un emploi à 18 mois des diplômés redoublants avant les années de master par rapport aux diplômés non redoublants se vérifient toutes choses égales par ailleurs, soit indépendamment de leur domaine disciplinaire ([tableau 4 rubrique 12](#)). En revanche, contrairement à ce que l'on peut observer concernant l'aspect professionnalisant de la formation, plus prégnant lorsqu'il intervient en fin de parcours, un redoublement en master n'a pas d'effet sur l'insertion, contrairement aux redoublements survenus antérieurement dans le parcours, qui l'affectent négativement. En effet, les diplômés ayant redoublé leur première année ou leur deuxième année de master n'ont pas significativement plus ou moins de chances d'occuper un emploi 18 mois après leur diplomation que les étudiants ayant décroché leur master en deux ans tandis que les diplômés ayant redoublé avant le master ont moins de chance d'être en emploi à 18 mois ([tableau 4 rubriques 9 et 12](#)).

Par ailleurs, bien que la majorité des diplômés de master obtiennent leur diplôme à l'issue d'un parcours sans interruption d'études (plus de 59 %), les parcours étudiants dans le supérieur ne sont pas tous continus. Cette dimension de « continuité » des parcours n'est pas sans effet sur la situation professionnelle. À 18 mois, le taux d'emploi des diplômés ayant interrompu leurs études est inférieur de 4 points à celui des diplômés aux parcours continus : respectivement 79 % contre 83 % ([tableau 5](#)). En effet, les

TABLEAU 3 - L'insertion professionnelle selon le caractère professionnalisant du parcours (en %)

| | Part | Taux d'emploi global | Taux d'emploi salarié en France | Taux d'emploi non salarié en France | Taux d'emploi à l'étranger | Part d'emploi cadre parmi les diplômés en emploi | Proportion d'inactifs |
|---|------------|----------------------|---------------------------------|-------------------------------------|----------------------------|--|-----------------------|
| Régime d'inscription en 2019-2020* | | | | | | | |
| Formation initiale (FI), hors apprentissage | 72 | 83 | 73 | 5 | 5 | 61 | 4 |
| Apprentissage | 18 | 90 | 84 | 3 | 3 | 69 | 2 |
| Contrat de professionnalisation (CP) | 10 | 91 | 85 | 3 | 3 | 68 | 2 |
| Inscription dans une formation professionnalisante avant le M2 | | | | | | | |
| Non | 67 | 84 | 74 | 5 | 5 | 64 | 4 |
| Oui, en apprentissage ou contrat de professionnalisation | 16 | 90 | 84 | 3 | 3 | 66 | 2 |
| Oui, en BTS/DUT/LP en formation initiale, hors apprentissage | 16 | 86 | 78 | 4 | 4 | 61 | 3 |
| Ensemble | 100 | 85 | 76 | 4 | 5 | 64 | 4 |

* Calculé sur le champ hors données manquantes.

Lecture : 18 % des diplômés 2020 de master (hors enseignement) ont obtenu leur diplôme en apprentissage. Parmi ces derniers, 90 % sont en emploi au 1^{er} décembre 2021.

Champ : diplômés de master (hors enseignement) en 2020, de nationalité française, de moins de 30 ans et ne poursuivant pas d'études.

Sources : IP augmentée, données d'inscription et de diplomation SISE (SIES-MESR), OCEAN (DEPP-MENJ).

TABLEAU 4 - Les effets toutes choses égales par ailleurs des caractéristiques sociodémographiques, des spécificités liées au diplôme obtenu et du parcours selon ses particularités avant/pendant le master et dans son ensemble sur l'emploi et l'inactivité

| | Probabilité d'être en emploi vs au chômage | | Probabilité d'être inactif vs actif | |
|--|--|-------------------------|-------------------------------------|-------------------------|
| | Ensemble du parcours | Avant/pendant le master | Ensemble du parcours | Avant/pendant le master |
| 1. Sexe | | | | |
| Hommes | Ref | Ref | Ref | Ref |
| Femmes | 1,16*** | 1,20*** | ns | ns |
| 2. PCS parent | | | | |
| Assez défavorisée | Ref | Ref | Ref | Ref |
| Défavorisée | ns | ns | ns | ns |
| Favorisée | ns | ns | ns | ns |
| Très favorisée | ns | ns | ns | ns |
| 3. Domaine disciplinaire du M2 | | | | |
| Droit, économie, gestion (DEG) | | Ref | | Ref |
| Lettres, langues, arts (LLA) | | 0,60*** | | ns |
| Sciences, technologies, santé (STS) | | 0,83*** | | 0,74*** |
| Sciences humaines et sociales (SHS) | | 0,81*** | | 0,78*** |
| 4. Inscription dans une formation professionnalisante au moins une fois dans tout le parcours | | | | |
| Non | Ref | | 2,05*** | |
| Oui, en apprentissage/CP | 2,27*** | | Ref | |
| Oui, en BTS/DUT/LP en FI (hors apprentissage) | ns | | 1,57*** | |
| 5. Inscription dans une école au moins une fois dans le parcours | | | | |
| Non | Ref | | Ref | |
| Oui | 1,32*** | | ns | |
| 6. Redoublement au moins une fois dans tout le parcours | | | | |
| Non | Ref | | Ref | |
| Oui | 0,86*** | | ns | |
| 7. Interruption au moins une fois dans tout le parcours | | | | |
| Non | Ref | | Ref | |
| Oui | 0,73*** | | 1,30*** | |
| Manquant | 4,67*** | | ns | |
| 8. Régime en M2 | | | | |
| Formation initiale (FI), hors apprentissage | | Ref | | 1,84*** |
| Alternance | | 1,91*** | | Ref |
| 9. Situation en 2018 - 2019 | | | | |
| Primo M1 | | Ref | | Ref |
| Autre M2 validé | | ns | | ns |
| Ecoles (y compris ENS) | | 1,77*** | | 0,56*** |
| Redoublement (M1 ou M2) | | ns | | ns |
| Autres (1) | | 2,76*** | | 0,48*** |
| Manquant ou interruption (2) | | 1,27** | | 0,50*** |
| 10. Inscription dans une formation professionnalisante avant 2019 | | | | |
| Non | | Ref | | 1,53*** |
| Oui, en apprentissage/CP | | 1,41*** | | Ref |
| Oui, en BTS/DUT/LP en FI (hors apprentissage) | | ns | | ns |
| 11. Inscription dans une école avant 2018 | | | | |
| Non | | Ref | | Ref |
| Oui | | 1,19* | | ns |
| 12. Redoublement au moins une fois avant 2018 | | | | |
| Non | | Ref | | Ref |
| Oui | | 0,86*** | | ns |
| 13. Inscription en L1 après le baccalauréat | | | | |
| Non, dans une autre formation | Ref | Ref | Ref | Ref |
| Oui | 0,90** | ns | 1,27*** | ns |
| Manquant | 0,82*** | 0,80*** | 1,44*** | 1,55*** |
| 14. Inscription en CPGE au moins deux années consécutives | | | | |
| Non | Ref | Ref | Ref | Ref |
| Oui | ns | ns | ns | ns |

étudiants ayant interrompu leurs études au moins un an dans le supérieur en France ont significativement moins de chances d'être en emploi en décembre 2021 que les diplômés ayant un parcours sans interruption (*tableau 4 rubrique 7*).

Le passage par une école augmente la probabilité d'occuper un emploi 18 mois après la diplomation

Les diplômés les plus fréquemment en emploi 18 mois après leur diplomation sont ceux qui étaient inscrits en 2018-2019 en école d'ingénieur ou de commerce ou dans d'autres formations de niveau 7 que le master universitaire (diplôme d'établissements de grade master, d'IEP, cursus de médecine...). Pour ces derniers, la probabilité d'être en emploi à 18 mois est significativement plus élevée que pour les diplômés primo-M1 en 2018-2019 (*tableau 4 rubrique 9*). Plus globalement, les diplômés ayant fréquenté une école au moins un an avant la deuxième et dernière année de master sont nettement plus souvent en emploi à 18 mois (+4 points, *tableau 6*). Les diplômés s'étant inscrits en classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE, niveau post-baccalauréat) au moins deux années consécutives sont quant à eux un peu plus fréquemment en emploi que les autres diplômés. Mais, si toutes choses égales par ailleurs, ici encore, le fait d'avoir suivi une formation en école a un effet positif plus fort sur les chances d'insertion à 18 mois lorsque cela se produit en fin de parcours (l'année précédant la diplomation) plutôt qu'antérieurement, le passage par une CPGE ne semble pas influencer significativement leur insertion (*tableau 4 rubriques 5, 11 et 14*).

1. Principalement des diplômés d'établissements de grade master, de médecine et d'IEP.

2. Les diplômés non retrouvés dans les bases administratives du MESR le sont soit parce que leur INE a été modifié durant leur parcours, soit parce qu'ils se sont inscrits dans une formation dont l'établissement ne remonte pas au niveau individuel les données (environ 6 % des inscriptions dans SISE), soit parce qu'ils ont effectivement interrompu leurs études.

*** Rapport de chances significatif au seuil de 1 % ;

** de 5 % ; * de 10 % (n.s = non significatif)

Lecture : Toutes choses égales par ailleurs le fait d'avoir suivi au moins une année de formation en alternance augmente de 127 % le ratio de la probabilité d'être en emploi en décembre 2021 par rapport à ne pas l'être.

Champ : diplômés de master (hors enseignement) en 2020, de nationalité française, de moins de 30 ans et ne poursuivant pas d'études.

Sources : IP augmentée, données d'inscription et de diplomation SISE (SIES-MESR), OCEAN (DEPP-MENJ).

L'inactivité est particulièrement liée aux difficultés d'insertion et aux interruptions durant le parcours étudiant

En décembre 2021, seuls 4 % des diplômés 2020 ne poursuivant pas leurs études sont inactifs. Ce comportement peu fréquent de diplômés de master qui ne sont pas en emploi et qui n'en recherche pas s'explique surtout par des mentions de diplôme et des parcours peu professionnalisant et pour lesquels l'insertion est relativement plus difficile. Plus précisément, toutes choses égales par ailleurs, les diplômés en formation initiale hors apprentissage ont plus de chances d'être inactifs à 18 mois que les diplômés qui ont obtenu leur master en alternance (+84 %, [tableau 4 rubrique 8](#)). Les diplômés n'ayant suivi aucune formation professionnalisante pendant leur parcours ont quant à eux plus de 2 fois plus de chances d'être inactifs à 18 mois que les diplômés ayant suivi au moins un an de formation en apprentissage avant leur master (+105 %, [tableau 4 rubrique 4](#)). À l'inverse, le fait d'avoir fréquenté une école l'année précédant le M2, associé à des taux d'emploi plus élevés que pour les autres diplômés, réduit la probabilité d'être inactif ([tableau 4 rubrique 9](#)). Enfin, c'est en LLA que la part de diplômés sortants inactifs est la plus élevée est le plus élevé (5 % contre 3 % en STS) et le taux d'emploi le plus faible. Ainsi, l'inactivité serait au moins en partie liée aux difficultés d'insertion. L'irrégularité du parcours contribue également à l'inactivité. Cependant, c'est le fait d'avoir interrompu ses études au moins une année dans le supérieur qui est associé à une augmentation de 30 % des chances d'être inactif à 18 mois plutôt que les redoublements, qui ne semblent pas influencer l'inactivité 18 mois après la diplomation, et ce peu importe le moment

TABLEAU 5 - L'insertion professionnelle selon la régularité du parcours (en %)

| | Part | Taux d'emploi | Taux d'emploi salarié en France | Taux d'emploi non salarié en France | Taux d'emploi à l'étranger | Proportion d'inactifs |
|---|------------|---------------|---------------------------------|-------------------------------------|----------------------------|-----------------------|
| Redoublement(s) sur l'ensemble du parcours | | | | | | |
| Non | 64 | 86 | 77 | 4 | 5 | 4 |
| Oui | 36 | 85 | 76 | 5 | 4 | 4 |
| Interruption(s) sur l'ensemble du parcours | | | | | | |
| Non | 59 | 83 | 71 | 6 | 6 | 5 |
| Oui | 16 | 79 | 65 | 7 | 7 | 6 |
| Ne sais pas | 25 | 95 | 95 | 0 | 0 | 0 |
| Ensemble | 100 | 85 | 76 | 4 | 5 | 4 |

Lecture : Les diplômés 2020 de master sont 36 % à avoir redoublé au moins une fois pendant leur parcours. Parmi ces derniers, 84 % sont en emploi le 1^{er} décembre 2021, contre 86 % pour les diplômés n'ayant jamais redoublé.
 Champ : diplômés de master (hors enseignement) en 2020, de nationalité française, de moins de 30 ans et ne poursuivant pas d'études.
 Sources : IP augmentée, données d'inscription et de diplomation SISE (SIES-MESR), OCEAN (DEPP-MENJ).

TABLEAU 6 - L'insertion professionnelle selon la situation l'année précédant la diplomation et le passage par une école et/ou une classe préparatoire aux grandes écoles au moins deux années consécutives (en %)

| | Part | Taux d'emploi global | Taux d'emploi salarié en France | Taux d'emploi non salarié en France | Taux d'emploi à l'étranger | Proportion d'inactifs |
|--|------------|----------------------|---------------------------------|-------------------------------------|----------------------------|-----------------------|
| Situation en 2018-2019 | | | | | | |
| Autre M2 validé | 2 | 87 | 79 | 3 | 5 | 4 |
| Ecoles (y compris ENS) | 5 | 91 | 82 | 4 | 5 | 2 |
| Primo M1 | 76 | 86 | 76 | 4 | 4 | 4 |
| Redoublement (M1 ou M2) | 9 | 82 | 69 | 6 | 7 | 4 |
| Autres (1) | 4 | 94 | 83 | 4 | 7 | 2 |
| Manquant ou interruption (2) | 5 | 89 | 75 | 10 | 4 | 2 |
| Inscription en école au moins une fois | | | | | | |
| Non | 91 | 86 | 76 | 5 | 5 | 4 |
| Oui | 9 | 89 | 79 | 5 | 5 | 3 |
| Inscription en CPGE au moins deux années consécutives | | | | | | |
| Non | 95 | 85 | 76 | 5 | 4 | 4 |
| Oui | 5 | 87 | 77 | 3 | 7 | 3 |
| Ensemble | 100 | 85 | 76 | 4 | 5 | 4 |

1. Principalement des diplômés d'établissement de grade master, de médecine et d'IEP.

2. Les diplômés non retrouvés dans les bases administratives du MESR le sont soit parce que leur INE a été modifié durant leur parcours, soit parce qu'ils se sont inscrits dans une formation dont l'établissement ne remonte pas au niveau individuel les données (environ 6 % des inscriptions dans SISE), soit parce qu'ils ont effectivement interrompu leurs études.

Lecture : Parmi les diplômés 2020 de master 76 % étaient en M1 pour la première fois en 2018-2019. Parmi ces derniers, 4 % sont inactifs en décembre 2021 (hors poursuite d'études).

Champ : diplômés de master (hors enseignement) en 2020, de nationalité française, de moins de 30 ans et ne poursuivant pas d'études.
 Sources : IP augmentée, données d'inscription et de diplomation SISE (SIES-MESR), OCEAN (DEPP-MENJ).

où ils interviennent dans le parcours des étudiants. Le genre semble n'avoir aucun effet toutes choses égales par ailleurs.

Fanny Durand, Hatice Yildiz
MESR-SIES

Encadré 1 : Sources, champs et définitions

Source

L'IP augmentée issue de la concaténation des enquêtes d'Insertion Professionnelle (IP) et d'InserSup sur le champ commun IP-InserSup a été mobilisée pour cette étude. Cette synthèse de source est inédite². Les **enquêtes d'Insertion Professionnelle** sont réalisées chaque année depuis 2009 par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR) et les universités françaises en métropole et DROM (hors université Paris Dauphine)³. Ces enquêtes permettent de mesurer l'insertion professionnelle des diplômés de master et de licence professionnelle, de nationalité française, âgés de 30 ans ou moins l'année de leur diplôme, n'ayant pas interrompu leurs études pendant deux années consécutives ou plus avant la diplomation et n'ayant pas poursuivi des études les deux années suivant la diplomation. Le taux de réponse exploitable pour les diplômés de master oscille autour de 70 % chaque millésime. **InserSup** quant à lui, est le système d'information sur l'insertion professionnelle des sortants de l'enseignement supérieur déployé par le SIES depuis 2023. Il est constitué par rapprochement de fichiers administratifs « étudiants » d'une part, et « emploi » d'autre part⁴. Il permet de mesurer l'emploi salarié en France à 6, 12, 18, 24 et 30 mois après la diplomation de manière exhaustive sur le champ des enquêtes IP dans sa version de 2023. L'IP augmentée est la combinaison de ces deux sources. L'information sur les situations d'emploi salarié en France y est complète. En lui ajoutant celle sur l'emploi à l'étranger, l'emploi non-salarié, le chômage et l'inactivité, qui proviennent de l'enquête, l'ensemble constitué rassemble 87 % de l'information existante sur le champ étudié⁵ soit un taux de non réponse de 13 %. L'IP augmentée combine ainsi l'avantage d'un taux d'emploi salarié en France fondé sur les données administratives exhaustives et d'une estimation des taux d'emploi à l'étranger ou non salarié via une enquête auprès de l'ensemble des étudiants sortants du supérieur.

SISE : le système d'information sur le suivi de l'étudiant est constitué d'enquêtes menées par le SIES sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, de données sur les sections de techniciens supérieurs (STS) et dans les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) collectées par la DEPP, des enquêtes SIFA qui recensent les apprentis, ainsi que d'enquêtes sous la responsabilité des ministères chargés de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture. Ces données permettent de disposer des informations relatives aux diplômés (sexe, âge etc.), au diplôme (domaine disciplinaire, régime d'inscription etc.) et de reconstituer les parcours étudiants avec les inscriptions des diplômés, des non diplômés, à l'université et dans les autres établissements de l'enseignement supérieur qu'ils soient sous tutelle ou non du ministère. Pour la promotion 2020 diplômée de master (hors enseignement) à l'université, la reconstitution d'un parcours consiste à concaténer les données d'inscription et de diplomation depuis 2013 – année d'obtention du baccalauréat pour une diplomation de niveau bac +5 sans redoublement⁶. L'année scolaire 2018/2019 est considérée comme le début du master en deux années.

OCEAN : ce fichier du ministère de l'Éducation nationale informe sur les candidats se présentant au baccalauréat à une session donnée. Outre des variables sociodémographiques et sur l'établissement d'origine, y figurent les notes et les résultats à l'examen. Ces données ont complété celles du MESR notamment pour l'origine sociale en cas de données manquantes.

Champ

Le champ de l'étude porte sur les diplômés du diplôme national de master (DNM) des universités françaises en métropole et DROM (hors université Paris Dauphine), de nationalité française, âgés de 30 ans ou

moins l'année de leur diplôme, n'ayant pas poursuivi des études les deux années suivant la diplomation.

Dans l'étude et dans les définitions ci-dessous, ces diplômés sont dénommés « diplômés sortants ».

Définitions

Les taux d'insertion

L'insertion professionnelle se décompose en trois situations professionnelles pour la population âgée de 15 ans ou plus : l'**emploi**, la **recherche d'un emploi** (le chômage) et l'**inactivité**.

La **population inactive** inclut les étudiants, les retraités, les personnes s'occupant de leur foyer ou celles qui ne peuvent pas ou ne souhaitent pas travailler pour diverses raisons, comme des problèmes de santé ou des obligations familiales.

La **population active** inclut quant à elle les individus en recherche d'emploi et les individus en emploi. Ces derniers peuvent être en emploi salarié en France, en emploi non salarié (chef d'entreprise, profession libérale) en France, ou en emploi salarié ou non salarié à l'étranger.

Pour caractériser ces trois situations professionnelles (emploi, chômage, inactivité), sont calculés, à partir d'IP augmentée, sur leur champ commun des universités :

- le **taux d'emploi** ainsi que sa décomposition par statut et lieu d'exercice de l'emploi occupé (emploi salarié en France, non salarié en France et à l'étranger),

- la proportion de diplômés sortants au chômage

- et la proportion de diplômés sortants inactifs.

Taux d'emploi = $\frac{\text{nb diplômés sortants en emploi}}{\text{nb diplômés sortants}}$, dont :

Taux d'emploi salarié en France = $\frac{\text{nb diplômés sortants en emploi salarié en France}}{\text{nb diplômés sortants}}$, et

Taux d'emploi à l'étranger = $\frac{\text{nb diplômés sortants en emploi à l'étranger}}{\text{nb diplômés sortants}}$

Proportion de diplômés sortants au chômage = $\frac{\text{nb diplômés sortants en recherche d'emploi}}{\text{nb diplômés sortants}}$

Proportion de diplômés sortants inactifs = $\frac{\text{nb diplômés sortants sans emploi et n'en recherchant pas}}{\text{nb diplômés sortants}}$

La mesure de l'emploi à l'étranger est légèrement biaisée pour la population d'étude du fait des restrictions de déplacements liées à la crise sanitaire l'année de diplomation de cette promotion 2020. De manière générale, l'insertion est relativement plus faible pour les diplômés 2020, qui n'ont pas bénéficié d'un contexte économique favorable, que pour les diplômés de la promotion précédente (Lhuillier, Yildiz, 2023). Les diplômés poursuivant des études d'après les sources administratives sont complétés de ceux déclarant poursuivre des études d'après les enquêtes IP. La proportion de diplômés sortants en inactivité est calculée sur le champ des sortants selon les données administratives et déclaratives.

2. Voir la note méthodologique publiée sur le site du MESR.

3. La participation de certains établissements fluctue d'une année sur l'autre. Neuf établissements ont quitté le dispositif en 2023.

4. www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/2023-12/inser-sup---note-methodologique-30633.pdf

5. Pour les aspects qualitatifs de l'insertion, seules les variables des enquêtes IP ont été mobilisées.

6. L'appariement des bases s'effectue à partir de l'identifiant national étudiant (INE) qui est censé être unique pour un individu donné tout au long de son parcours dans l'enseignement supérieur. Dans les faits, les établissements pouvaient jusqu'à fin 2019 ré-immatriculer un étudiant lors de son inscription. Les INE ne sont consolidés centralement qu'à partir de 2020 par le MESR. Ainsi, les indicateurs relatifs à la régularité d'un parcours sont biaisés pour la promotion étudiée.

Les parcours professionnalisants et l'origine sociale

Les BTS, DUT et licences professionnelles (LP) sont des formations de niveau bac +2 à bac +3 en formation initiale hors apprentissage. Elles demeurent relativement professionnalisantes comparées aux licences générales par exemple. Pour les formations de niveau bac +5, les masters se distinguent avec les formations en alternance (apprentissage et contrat de professionnalisation) d'un côté et les formations initiales hors apprentissage de l'autre.

L'étude de l'origine sociale renvoie à une typologie des ministères en charge de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche construites à partir des PCS afin de refléter les différences de chances de réussite scolaire plutôt que les écarts de niveaux de vie. Ainsi par exemple, les diplômés dont les parents sont professeurs ou assimilés sont classés en origine sociale « très favorisée » ([annexe 7](#)).

Encadré 2 : Méthodologie

Afin d'étudier les effets des caractéristiques sociodémographiques et des parcours étudiants des diplômés sur leur insertion professionnelle, deux types de modèles ont été estimés : les régressions logistiques restreintes aux diplômés sortants actifs (en emploi versus en recherche d'emploi) et celles portant sur l'ensemble des diplômés sortants (actifs versus inactifs qui ne sont ni en emploi, ni en recherche d'un emploi, ni en poursuite d'études).

L'ensemble des modèles expliquent l'emploi et l'inactivité par des caractéristiques sociodémographiques⁷ (le genre, l'origine sociale), des spécificités liées au diplôme (le régime d'inscription, le domaine disciplinaire) et des particularités du parcours étudiant. Cependant, l'effet du parcours est étudié à partir de variables portant sur l'ensemble du parcours (l'évènement est survenu au moins une fois du baccalauréat à l'obtention du master) d'une part, et de variables distinguant les années de master (entre 2018 et 2020) des années précédentes (entre 2013 et 2017) d'autre part au sein des deux types de modèles susmentionnés. Les résultats des modèles avec des variables explicatives portant sur l'ensemble du parcours sont comparés à ceux des modèles dont les variables dissocient les deux dernières années du parcours. Cette comparaison permet de voir des effets plus ou moins importants sur l'insertion selon le moment où se produit un évènement dans le parcours.

Ainsi, que ce soit pour expliquer l'emploi ou l'inactivité, les modèles s'intéressant à l'ensemble du parcours comptent les variables explicatives

relatives à la survenue des événements suivants « au moins une fois dans le parcours » : un redoublement, une inscription en CPGE au moins deux années consécutives, une interruption au moins d'un an des études⁸, une inscription dans une formation professionnalisante, une inscription dans une école.

Pour les modèles dissociant l'effet de l'un de ces événements avant/pendant la formation de master deux types d'indicatrices ont été créées. L'ensemble des variables testées dans ces modèles est le suivant :

- le sexe ;
- l'origine sociale à partir de la PCS du « parent 1 » ;
- le domaine disciplinaire du M2 ;
- le régime d'inscription en M2 ;
- l'inscription dans une école au moins une fois dans tout le parcours ;
- le redoublement au moins une fois dans tout le parcours ;
- l'interruption des études au moins une année dans tout le parcours ;
- la situation en 2018-2019 (l'année précédant le M2) ;
- l'inscription dans une formation professionnalisante⁹ au moins un an avant 2018 ;
- l'inscription dans une école au moins une fois avant 2018 ;
- le redoublement au moins une fois avant 2018 ;
- l'inscription en L1 après le baccalauréat ;
- l'inscription en CPGE au moins deux années consécutives.

Pour en savoir plus

- Akkouh M., Robert A., « [Les diplômés de master universitaire ont-ils tous les mêmes débuts de vie active ?](#) », Céreq Bref, n° 456, septembre 2024
- Céreq, « [20 ans d'insertion professionnelle des jeunes : entre permanences et évolutions](#) », coordination Couppié T., Dupray A., Épiphané D., Mora V., Céreq Essentiels, n° 1, avril 2018
- Céreq, « [Quand l'école est finie. Premiers pas dans la vie active de la Génération 2017](#) », coordination Le Bayon F., Dabet G., Joseph O., Olaria M., Céreq Enquête n° 3, 2022
- Dabet G., Épiphané D., Personnaz E., « [Origine sociale, diplôme et insertion : la force des liens](#) », Céreq Bref, n° 452, mai 2024
- Lemistre P., Merlin F., « [À diplôme égal, le parcours scolaire pèse sur l'insertion](#) », Céreq Essentiels n° 3, février 2021, p. 18-26
- Lhuillier F., Yildiz H., « [Évolutions de l'insertion professionnelle et des conditions d'emploi des diplômés de master \(hors enseignement\) durant la crise sanitaire](#) », Note d'Information n° 23.07, décembre 2023
- SIES, « [l'insertion professionnelle des diplômés 2020 de master, licence professionnelle \(LP\) et DUT](#) », L'état de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en France, fiche n° 25, 2024
- Yildiz H., « [Après une baisse en 2020, le taux d'insertion à 30 mois des diplômés de master repart fortement à la hausse](#) », Note Flash n° 25, octobre 2022

7. L'âge a été exclu des modèles car il est redondant avec les indicatrices de redoublement et d'interruption.

8. L'interruption des études est une information issue d'IP augmentée et non de la reconstitution des parcours dans les données du MESR car les identifiants nationaux des étudiants (INE) n'ont été fiabilisés afin de permettre l'appariement des bases chaque année et le suivi de parcours qu'à partir de 2018. Ainsi, un diplômé non retrouvé dans les données du MESR peut être lié à un INE modifié une année donnée.

9. BTS, DUT, LP, en formation initiale hors apprentissage ou en alternance.